



SORNAY, le 03/06/2010

MAIRIE de SORNAY
1 Place de la Mairie
71500 SORNAY
Tél : 03.85.75.11.40
Fax : 03.85.75.41.35
E.mail : mairie-de-sornay@wanadoo.fr

Le Conseil Municipal s'est réuni le Mardi 1^{ER} Juin 2010, à 20 H 30, sous la présidence de M. PRUDENT Julien, Maire.

Le compte-rendu de la séance du 27.04.2010 est adopté à l'unanimité.

Excusés : Geneviève BESSARD, Ronald COMPARET

Secrétaire de séance : FICHET David.

Le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour :

- . Etude d'un relevé de faits de voisinage et d'occupation illégale d'une parcelle située dans le bourg.
- . Etude devis pour achat d'un coffre-fort pour le Foyer Rural.

La séance est ouverte suivant l'ordre du jour.

JURY D'ASSISES 2011 :

Il est procédé au tirage au sort à partir de la liste électorale de 6 personnes en vue de permettre la constitution de la liste préparatoire des jurés titulaires pour l'année 2011. Ont été tirés au sort :

- . M. COTTE Christian
- . M. UNY Charly
- . M. REBELO-SOARES José
- . Melle GALAND Marie-Anita
- . Mme GREBERT née GOURAT Dominique
- . Mme BUATOIS née THIVANT Bernadette

BULLETIN MUNICIPAL N° 28 :

Le Conseil Municipal prend connaissance la structure du bulletin municipal N° 28 qui sera distribué dans tous les foyers de SORNAY début Juillet 2010.

INSEE – RECENSEMENT DE LA POPULATION – ENQUETE DE RECENSEMENT 2010 :

M. Alain BOUILLOT, Adjoint fait part à l'Assemblée des comptages issus de la collecte du recensement de la population 2010. Le total des bulletins individuels pour la commune de SORNAY est de 1 925. Le chiffre officiel sera annoncé par l'INSEE courant Décembre 2010.

CHANGEMENT LOCATAIRE STUDIO ANCIENNE POSTE :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que, suite à ses obligations professionnelles, M. COUTURIER Bastien a demandé la résiliation de son bail du logement situé au rez-de-chaussée – 229 Rue de la Mare au Prêtre au 12/04/2010. Un état des lieux a été établi contradictoirement entre une élue représentant le Maire et M. COUTURIER. De menus travaux ont été entrepris par les agents communaux et sont actuellement achevés. Suite au départ de M. COUTURIER, une demande émanant de Mme GEOFFROY Catherine a été reçue en Mairie pour occuper ledit studio dès sa libération. Le Conseil Municipal décide de louer ce studio à compter du 13/04/2010 à Mme GEOFFROY Catherine pour un loyer de 151.96 € mensuel qui sera révisé automatiquement et annuellement en fonction des indices publiés par l'INSEE.

PERSONNEL COMMUNAL :

Monsieur le Maire fait le compte rendu de la réunion qui a eu lieu le 05 Mai 2010 avec les Services Techniques suite à la mise en place d'une nouvelle organisation des services à 4 agents depuis le 03 Mai 2010. Un point est fait par Pierre THIVANT et Alain BOUILLOT, Adjoints au Maire, après un mois d'essai jugé concluant de M.

Pascal SEFERIAN recruté en contrat d'accompagnement vers l'emploi (6 mois). Le Conseil émet le souhait unanime que cette main d'œuvre supplémentaire soit concrétisée par des réalisations visibles et un entretien communal renforcé.

INFORMATION MONTAGE DE DEUX ABRIBUS :

M. Pierre THIVANT, Adjoint, fait part à l'assemblée de l'état d'avancement des travaux de montage de deux abribus par les agents communaux. Les travaux sont terminés pour l'abribus situé Route de Lusigny et en cours d'achèvement pour celui Rue des Ecoles. Le coût prévisionnel pour chacun est de l'ordre de 500 € T.T.C. pour l'achat de l'ossature, des panneaux en bois et de la visserie.

PARTICIPATION DE LA COMMUNE POUR LES SEJOURS EN CENTRES AERES AGREES DES ENFANTS DOMICILIES A SORNAY :

Le Conseil Municipal décide de reconduire pour 2010 la participation de la commune de 2 € par jour et par enfant domicilié à SORNAY fréquentant les centres aérés agréés pendant les vacances scolaires, sur présentation d'un justificatif.

SIVOS DU SECTEUR SCOLAIRE DE LOUHANS :

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée du tableau de répartition pour l'année 2010 de la contribution de la commune de SORNAY au Syndicat Intercommunal dont le montant s'élève à 7 855 €. Pour rappel, le montant de la contribution de 2009 était de 10 500 €.

DEPOTS DE TERRE ET GRAVATS DANS LA PRAIRIE DE SORNAY :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le préjudice occasionné suite aux dépôts de terre et gravats dans la prairie de SORNAY le 22.04.2010 a été réparé. L'espace communal et privé concerné a été remis à l'état initial d'avant dépôt de terre et gravats et un don a été fait au Centre Communal d'Action Sociale de SORNAY pour réparation du préjudice (temps et démarches).

ETUDE D'ELABORATION D'UN REGLEMENT MUNICIPAL DU CIMETIERE :

Suite à la circulaire préfectorale en date du 23/02/2010 relative à la mise en œuvre de la loi N° 2008-1350 du 19 décembre 2008 précisant et simplifiant la législation funéraire en vigueur jusqu'alors, Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée de la nécessité d'établir un règlement municipal du cimetière. Il est décidé la mise en place d'un groupe de travail pour étudier la proposition de règlement remise à chacun(e) et qui sera soumise à la prochaine séance du Conseil Municipal à amendements, vote et choix de sa date d'entrée en vigueur.

ETUDE D'UN RELEVÉ DE FAITS DE VOISINAGE ET D'OCCUPATION ILLEGALE D'UNE PARCELLE SITUEE AU BOURG :

Après étude d'un relevé de faits de voisinage et d'occupation illégale d'une parcelle au bourg, le Conseil Municipal charge le Maire de prendre contact avec la Gendarmerie et le Procureur de la République, pour solliciter toute poursuite adaptée en vue de la libération de la parcelle et du retour au calme dans le quartier.

NUMERISATION DU CADASTRE – CONVENTION AVEC LE SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) :

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée que le SIVOM du Louhannais souhaite à ses frais obtenir le cadastre numérisé dont le SPANC a besoin pour travailler avec les sections et N° de parcelles concernant chacune des habitations concernées par l'assainissement non collectif, permettant une grande précision et un gain de temps appréciable pour les recherches, et le remettre ensuite à la commune gracieusement.

Considérant qu'il est opportun pour la commune de SORNAY de se doter d'un cadastre numérisé incluant mises à jour régulières, le Conseil Municipal autorise le Maire à :

- annuler la précédente convention du 15.06.2009 passée directement avec Services de la Direction Générale des Impôts
- signer une convention autorisant Mme la Présidente du SIVOM à mettre en œuvre une convention au nom de la Commune avec la D.G.I pour obtenir la constitution et la mise à jour du plan cadastral informatisé
- signer une convention autorisant Mme la Présidente du SIVOM à réaliser au nom de la commune (en groupement avec les autres communes signataires) et à la charge financière du SIVOM, un marché public pour choisir un prestataire de service ayant pour mission la digitalisation des feuilles des plans cadastraux de la commune.

LOTISSEMENT PROGIM – RUE DE LA CHARITE :

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la demande émanant de PROGIM – LOUHANS – constructeur de 9 pavillons Rue de la Charité pour la reprise par la Commune de la voirie de ce lotissement.

Suite à la séance du Conseil Municipal en date du 27.04.2010, un courrier a été remis à PROGIM le 07.05.2010 avec la décision du Conseil de ne pas reprendre la voirie du lotissement en l'état, avec toute justification utile. Il a été précisé à PROGIM qu'en cas de révisions conformes aux prescriptions et desiderata, une nouvelle demande de cession de la voirie et des réseaux en question pouvait être représentée au Conseil Municipal. La Sté PROGIM ne pouvant pas répondre aux attentes de la Commune, la voirie de ce lotissement restera donc privée.

PLAN D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE :

Monsieur le Maire donne le compte rendu de la réunion du groupe de travail de la Commission de Révision du Plan Local d'Urbanisme pour l'élaboration du Plan d'Aménagement et de Développement Durable qui s'est tenue en Mairie le 04 Mai 2010. Une rencontre aura lieu avec le même groupe d'élus ; M. JANIN (Bureau Natura) ; M. THEVENIN (DDT) ; M. RESCAN (G2C environnement) le vendredi 25 juin 2010 à 9 H 30 mn en Mairie pour travailler à partir du schéma de la commune par zones.

AMENAGEMENT HORAIRE DU TEMPS MERIDIEN AU RESTAURANT SCOLAIRE :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée des démarches entreprises depuis la séance du 27/04/2010 auprès des Rapides de Saône-et-Loire pour la modification des horaires du circuit et la négociation du coût supplémentaire qu'aurait à supporter la Commune. La gratuité de ce décalage n'étant pas possible, il est décidé de reporter l'étude des possibilités d'aménagement du temps méridien scolaire à la période automne-hiver 2010.

PLAN ENERGIE CLIMAT TERRITORIAL :

M. Patrick MORIER fait le compte rendu d'une réunion d'information qui s'est tenue le 11 mai 2010 au Centre Eden de CUISERY et organisée par le Conseil Général de SAÔNE-et- LOIRE sur les problèmes liés à la maîtrise de l'énergie et à la préservation du patrimoine naturel aux côtés notamment de l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne (ANPCEN). L'Assemblée débat sur une mise en œuvre progressive après essais de plusieurs mesures préconisables à SORNAY.

CONSEIL DES SAGES :

M. Alain BOUILLLOT, Adjoint, présente à l'Assemblée un budget prévisionnel pour l'aménagement d'une salle informatique dans le bureau de l'ancienne poste à l'initiative du Conseil des Sages. Le coût global de cet aménagement serait de l'ordre d'environ 1 200 € T.T.C. Le Conseil Municipal donne son accord pour cette dépense qui sera prélevée sur le budget de l'exercice 2010.

ACQUISITION D'UN MEUBLE POUR LE FOYER RURAL :

M. Alain BOUILLLOT, Adjoint, expose à l'Assemblée que pour des raisons de sécurité, notamment à l'occasion de manifestations importantes organisées par les Associations Locales, un aménagement au Foyer Rural serait nécessaire. Il présente plusieurs devis. Le Conseil Municipal décide d'un investissement pour un coût d'environ 600 € T.T.C. ; cette somme sera prélevée sur la Section d'Investissement du budget communal 2010.

COMPTES-RENDUS DIVERS :

Mme Patricia TREFFOT, Adjointe, fait le compte rendu de la réunion du Conseil de l'Ecole Maternelle qui a eu lieu le Vendredi 28 Mai 2010 ainsi que le compte rendu du Concert des Jeunes qui s'est déroulé le Samedi 29 Mai 2010, complétée alors par Anne-Hélène TERRIER, David FICHET et l'ensemble des élus.

AFFAIRES DIVERSES :

Le Conseil Municipal prend connaissance d'informations, courriers divers.

Le Maire de SORNAY

J.PRUDENT